



Paris, le 25 novembre 2025

Mesdames, Messieurs,  
Chères donatrices, chers donateurs,

La Fondation du Grand Orient de France a de nouveau été très sollicitée courant 2025. Les demandes de soutiens financiers déposées en ligne n'ont jamais été si nombreuses !

Le Conseil d'Administration de la Fondation, tout en restant vigilant au respect des domaines d'actions qui sont les siens (Actions Humanitaires et Emancipatrices, Culture, Laïcité et Valeurs de la République, Santé et Enfance en difficulté), a eu la volonté de soutenir un maximum d'associations.

La Fondation a également souhaité renforcer ses partenariats avec des institutions telles que le Secours Populaire Français, la Protection Civile, Médecins sans Frontières et bien d'autres pour les accompagner, grâce à vos dons, dans leur soutien aux populations fragilisées que ce soit à la suite de tensions existantes dans leur pays ou du fait des conséquences liées aux crises économiques et/ou climatiques. Les événements récents prouvent, s'il en était encore besoin, combien les impacts du réchauffement de la planète affectent les populations et les territoires.

Nous savons que ces situations vont perdurer, voire s'aggraver, et que le nombre de personnes à soutenir risque d'être croissant. Nos concitoyens sont en effet confrontés à des difficultés multiples qui entraînent parfois des familles entières dans la précarité voire la pauvreté. Ce phénomène s'amplifie sur le territoire français et demande une mobilisation toujours plus forte du monde associatif qui entraîne des sollicitations en hausse auxquelles nous tentons de répondre avec les moyens qui sont les nôtres.

La Fondation veut relever le défi que cela représente car, comme nous le rappelons régulièrement, la Solidarité fait partie de notre A.D.N. et nous sommes convaincus qu'elle fait aussi partie du vôtre. Nous savons que par votre engagement, votre générosité à la hauteur de vos possibilités, vous nous permettrez de répondre présents.

**Pour soutenir l'action de la Fondation, flashez le QR CODE**

Ou passez par le site internet **www.fondation-godf.org**

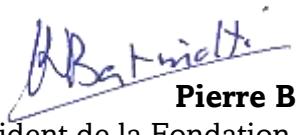
Rubrique : **Je donne**



Nous vous rappelons que tout don à la Fondation du Grand Orient de France, reconnue d'utilité publique, donne droit à une déduction fiscale sur l'impôt sur les revenus égale à 66 % de la somme versée ainsi qu'à 75 % du montant de votre don sur l'impôt sur la fortune immobilière (I.F.I.).

Il vous est possible de suivre sur le site de la Fondation l'usage qui est fait de l'ensemble des dons et de découvrir les associations qui ont bénéficié de notre aide.

Au nom du Conseil d'Administration de la Fondation du Grand Orient de France, nous vous remercions pour votre soutien essentiel à la pérennité de nos actions envers les plus fragiles ainsi que pour la défense de nos valeurs communes.

  
**Pierre Bertinotti,**  
Président de la Fondation du GODF